

« Quelqu'un a fini par appeler le Samu » : un sans domicile blessé au couteau en Vendée, son agresseur incarcéré

Dans la nuit du 1er au 2 janvier 2026, un homme a été agressé au couteau à La Roche-sur-Yon (Vendée). Sans-abri, il s'est effondré près de la gare et n'a été secouru qu'après l'appel au Samu d'un riverain. Son agresseur, interpellé quelques heures plus tard, a été condamné ce mercredi 7 janvier en comparution immédiate. Il a été incarcéré.



Le foyer du 115 ne dispose plus daucune place pour accueillir des sans-abri en cette période de grand froid. |

OUEST-FRANCE
Ouest-France
Sacha MARTINEZ
Publié le 07/01/2026 à
18h06

Monsieur n'a rien. Et on a encore réussi à lui prendre quelque chose , se désole Stéphanie Guedo, avocate de la victime. Dans la soirée du 1^{er} au 2 janvier, aux alentours de 2 h 30 du matin, le Samu est appelé pour porter secours à un homme gisant au sol et blessé au couteau. Quelques heures plus tôt, ce sans-abri avait fait la rencontre d'un compagnon d'infortune. De canettes de bière en discussions, les deux hommes ont fini par se retrouver sur un chantier de La Roche-sur-Yon (Vendée).

Après une dispute téléphonique, le suspect s'empare d'un couteau et porte un coup à l'autre sans domicile fixe. Ce dernier prend la fuite avant de s'effondrer, quelques centaines de mètres plus loin, près du parking de la gare où il dort habituellement. On a beaucoup bu. Mais à partir d'un moment, j'ai un trou noir. Quand je me réveille, il n'est plus là , raconte cet homme de 36 ans.

« On aurait pu se retrouver avec un décès »

À son réveil, pourtant, le trentenaire envoie plusieurs messages menaçant à son compère de boisson de la nuit. Je te croise, t'es mort. La victime se trouve alors au commissariat pour déposer plainte. Et le suspect est interpellé sur le chantier où les deux hommes ont passé la nuit. Je croyais qu'il m'avait volé mon stock d'alcool , glisse le père de famille visiblement dépassé. En quelques mois, il a tout perdu : logement, emploi, famille...

Après sa rupture et la vente de sa maison, le père de famille a endossé le reste du prêt immobilier. En proie à une profonde dépression, noyée dans l'alcool, il a fini en psychiatrie avant de connaître la rue. On peut tous basculer un jour ou l'autre , commente son avocate Isabelle Gohmann. Mais sa trajectoire de vie n'enlève rien à la gravité de son geste pour Nathalie Demorand. On aurait pu se retrouver avec un décès. Qu'il ne se souvienne pas de la soirée m'inquiète.

Le tribunal a finalement condamné le trentenaire à 18 mois de prison, dont neuf mois ferme. Et a ordonné son maintien en détention. Pour la victime, c'est le retour à l'errance. Monsieur va repartir au parking de la gare et attendre la maraude ce soir. Quelqu'un a fini par appeler le Samu, mais si personne ne l'avait fait, il ne serait peut-être plus là , rappelle Stéphanie Guedo.